

OBJET NOUVELLE ATTRIBUTION DE PARCELLE
SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE FOUCHEROLLES

(HV 60 / SOCIETE DE TRANSPORT TAOCHY REUNION)

I - CONTEXTE

Par acte notarié en date du 25 février 1999, la Société ENTREPRISE PILOTE DE SABLAGE ET DE PEINTURE INDUSTRIELS a repris le droit au bail dont bénéficiait la Société ENTREPRISE MICHEL POLYVALENT DU BATIMENT (EMPB) sur la parcelle HV 60 de 1 088 m² située dans la zone d'activités de Foucherolles.

Aujourd'hui cette société a fait part à la Ville qu'elle n'exerce plus aucune activité sur cette parcelle et accepte la résiliation de son bail à construction.

II – OBJET DE LA DEMANDE

La Ville a été sollicitée par la SOCIETE DE TRANSPORT TAOCHY REUNION pour pouvoir s'installer et louer cette parcelle.

Afin de permettre la poursuite d'une activité économique dans cette zone d'activités malgré un contexte économique difficile, la Ville souhaite permettre à la SOCIETE DE TRANSPORT TAOCHY REUNION de s'y implanter en vue d'exercer une activité de transport et de stockage de marchandises.

En conséquence, je vous demande d'approuver :

- la résiliation du bail à construction de la Société ENTREPRISE PILOTE DE SABLAGE ET DE PEINTURE INDUSTRIELS ;
- la passation d'un bail à construction au profit de la SOCIETE DE TRANSPORT TAOCHY REUNION pour cette même parcelle selon les conditions juridiques et financières proposées en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14339-a1-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2014


Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du samedi 26 avril 2014

Délibération n°14/3-39

**OBJET NOUVELLE ATTRIBUTION DE PARCELLE
SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE FOUCHEROLLES**

(HV 60 / SOCIETE DE TRANSPORT TAOCHY REUNION)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 14/3-38 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Pierre ESPERET, 11^{ème} Adjoint, présenté au nom des Commissions
Affaire Générale / Entreprise Municipale, Aménagement / Développement Durable et Economie
Marchande / Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

(1 abstention de Monsieur René-Paul VICTORIA en Commission AG/EM) ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la résiliation du bail à construction de la Société ENTREPRISE PILOTE DE SABLAGE ET DE PEINTURE INDUSTRIELS en date du 25 février 1999.

Attribue à la SOCIETE DE TRANSPORT TAOCHY REUNION la parcelle cadastrée HV 60, d'une superficie de 1 088 m², située dans la ZA Foucherolles, pour une activité de transport et de stockage de marchandises.

Délibération n° 14/3-39

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans les actes de résiliation et de bail à construction selon les conditions juridiques et financières visées en annexe.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14339-a2-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2014


Gilbert ANNETTE

BAIL A CONSTRUCTION SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE FOUCHEROLLES**(HV 60 / Entreprise Pilote de Sablage et de Peinture Industriels
à SOCIETE DE TRANSPORT TAOCHY REUNION)**

Zone d'activités	Dénomination	Activité	Superficie	Référence cadastrale
Foucherolles	SOCIETE DE TRANSPORT TAOCHY REUNION	Transport et stockage de marchandises	1 088 m ²	HV 60

CONDITIONS JURIDIQUES	Bail à construction de 30 ans	
MODALITES FINANCIERES (délibération du Conseil Municipal du 25/04/1992)	Versement à la signature de l'acte	4,91 €/m ²
	Loyer des quinze premières années - de la 2 ^{ème} à la 6 ^{ème} année	0,28 €/m ² /mois
	- de la 7 ^{ème} à la 11 ^{ème} année	0,33 €/m ² /mois
	- de la 12 ^{ème} à la 16 ^{ème} année	0,38 €/m ² /mois
	Loyer de la dix-septième année à la trentième année	Loyer de base de la 16 ^{ème} année indexé tous les ans sur l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14339-b-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2014


Gilbert ANNETTE